

ANNEXE 1. AUTORISATION DU PRENEUR A DEPOSER TOUTE DEMANDE ADMINISTRATIVE NECESSAIRE A LA REALISATION DE SON PROJET

Madame Marie-Thérèse SOULOUMIAC, en qualité de Directrice Générale Déléguée de la société SOGEFIMA propriétaire dument habilité(e), autorise la Société dénommée URBA 232, société par actions simplifiée au capital variable d'un minimum de 100€ et d'un maximum de 450.000€ , ayant son siège social à MONTPELLIER cedex 2 (34961), 75 allée Wilhelm Roentgen, CS 40935, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Montpellier sous le numéro 840 402 911 (ci-après la « Société »), à déposer au nom de la Société, à ses frais et risques et en temps utile, toute demande d'autorisation administrative, notamment en matière d'urbanisme et environnementale (demande de permis de construire, autorisation de défrichement, ...), qui serait nécessaire à la réalisation de son projet (à savoir l'implantation et l'exploitation d'une centrale photovoltaïque au sol si la Société le souhaite) portant sur tout ou partie des terrains situés à Bours, section A, parcelles n° 238, 240 et 241.

A cet égard, Madame Marie-Thérèse SOULOUMIAC, en qualité de Directrice Générale Déléguée de la société SOGEFIMA, en qualité de propriétaire dument habilité(e) donne tous pouvoirs à la Société à l'effet de déposer toutes demandes pouvant être nécessaires pour obtenir lesdites autorisations.

A Toulouse,

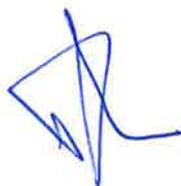
Le 12 juillet 2019,

Pour le Bailleur

Mme Marie-Thérèse SOULOUMIAC

Pour le Preneur

Mme Stéphanie ANDRIEU



 **SOGEFIMA**
Société Anonyme
Au Capital de 2 640 000 euros
25, avenue de Larrieu - B.P. 12314
31023 TOULOUSE CEDEX 1
Tél. 05 61 72 80 20 - Fax 05 61 72 17 91
SIRET 343 021 499 00037 - APE 6420 Z
RCS TOULOUSE 343 021 499